ÉCOLE MATERNELLE DU PÔLE SCOLAIRE DES HAUTES CÔTES
21700 Villers-La-Faye ; TEL 03 80 27 19 18

INSCRIPTIONS et ADMISSIONS à **L'ÉCOLE MATERNELLE** POUR **LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024**

Sont concernés :
-les **enfants nés en 2021** rentrant en Petite section
-les **enfants nés en 2022** rentrant en Toute petite section (selon les possibilités d'accueil)
-**les nouveaux élèves** venant d'une autre école rentrant en MS ou GS.

L'inscription se fait en mairie auprès du Maire ou de son représentant.
L'admission se fait à l'école auprès de la Directrice de l'école, Mme JANKOWSKI.
Pour l'admission, prendre rendez-vous au **03 80 27 19 18** (entre 11h45 et 15h les mardis ou vendredis) pour une des dates suivantes :

- Mardi 5 mars : de 8h30 à 19h00
- Vendredi 8 mars : de 12h30 à 15h00
- Mardi 12 mars : de 16h40 à 18h

Les documents à fournir lors de l'admission à l'école :

- **Certificat d'inscription** délivré par la mairie, (obtenu sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile)
- **Livret de famille (copie des pages parents et enfants)**
- **Carnet de santé** (copie des 11 vaccinations obligatoire à jour)
- **Un certificat de radiation en cas de changement d'école** à demander à l'ancienne école.
- **Un justificatif de la garde de l'enfant en cas de séparation.**

L'inscription ne pourra être définitive que sur présentation de l'intégralité de ces documents.